

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
MARTINIQUEPréfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

11 JUL. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 20 juin 2017

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	24	27		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

Date de la convocation

**14/06/2017**

Date d'affichage de la convocation

**14/06/2017**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**GOVERNANCE**

\*\*\*\*\*

**Fête de la musique****Village musical 2017**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

L'an deux mille dix-sept et le **vingt juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M/Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG, Laurie ABAUL, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, ont respectivement donné procuration à M/Mmes William PAULIN, Marie GARON, Marie-Claude RAQUIL.

« FETE DE LA MUSIQUE  
VILLAGE MUSICAL 2017 »

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la mise en place en France par Jack LAND, ministre de la culture de la « fête de la musique » en 1981 ;

Vu la création du concept « Village Musical » en 2008 par la ville de SCHOELCHER ;

Considérant que la ville a décidé de reconduire cette manifestation le mercredi 21 juin 2017 ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Animation Territoriale » en date du 03 mai 2017, et de la Commission Finance du 12 juin 2017, concernant la réalisation de cette opération ;

**DECIDE à l'unanimité**

- 
- d'approuver la réalisation de la manifestation,
  - de valider le budget de 11 800, 00 € (onze mille huit cents euros).
- 

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 1<sup>er</sup> JUIN 2017  
Le Maire

Luc CLEMENTE



**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT  
MARTINIQUE**Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

11 JUL. 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER****Séance du mardi 20 juin 2017**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	24	27		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

Date de la convocation

**14/06/2017**

Date d'affichage de la convocation

**14/06/2017**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*  
**GOUVERNANCE**  
 \*\*\*\*\*

**Fête de la musique**  
**Village musical 2017**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

L'an deux mille dix-sept et le **vingt juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M/Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG, Laurie ABAUL, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, ont respectivement donné procuration à M/Mmes William PAULIN, Marie GARON, Marie-Claude RAQUIL.

**« FETE DE LA MUSIQUE  
VILLAGE MUSICAL 2017 »**

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la mise en place en France par Jack LAND, ministre de la culture de la « fête de la musique » en 1981 ;

Vu la création du concept « Village Musical » en 2008 par la ville de SCHOELCHER :